

Termes de référence

Appel à consultation internationale

*Elaboration d'un kit de formation sur
« La Prise en charge, l'Ecoute et l'Accompagnement des Femmes mal et non voyantes ainsi
que sourdes et muettes, Victimes de Violences Fondée sur le Genre en Tunisie » en direction des
centres d'écoutes, d'hébergement et des associations spécialisées.*

Titre : Consultant (e) Internationale.

Type de contrat: individuel

Durée : 2 mois

Lieu : Tunisie

Date de début: 01 Mars 2022

Date de fin: 30 Avril 2022

Date limite de dépôt des candidatures : 10 Février 2022

1. Contexte et justification

La Tunisie est dotée d'un arsenal Juridique très avancé pour les citoyens et citoyennes de toutes catégories y compris les personnes handicapées. L'article 48 de la nouvelle Constitution Tunisienne, adoptée en Janvier 2014, garantit une protection des personnes handicapées contre toute discrimination.

L'État Tunisien s'engage à protéger les droits acquis de la femme et veille à les consolider et les promouvoir. Il s'engage aussi de garantir l'égalité des chances entre l'homme et la femme pour l'accès aux diverses responsabilités et dans tous les domaines. L'État s'emploie à consacrer la parité entre la femme et l'homme dans les assemblées élues. L'État prend les mesures nécessaires en vue d'éliminer la violence contre la femme. La dignité, la santé, les soins, l'éducation et l'instruction constituent des droits garantis à l'enfant par son père et sa mère et par l'État. L'État se doit assurer aux enfants toutes les formes de protection sans discrimination et conformément à l'intérêt supérieur de l'enfant. L'État protège les personnes handicapées contre toute discrimination. Tout citoyen handicapé à droit, en fonction de la nature de son handicap, de bénéficier de toutes les mesures propres à lui garantir une entière intégration au sein de la société, il incombe à l'État de prendre toutes les mesures nécessaires à cet effet.

Malgré ce contexte législatif favorable, il reste beaucoup à faire pour assurer que les politiques publiques touchent de façon efficace tous les tunisien(ne)s, y compris ceux/celles en situation de handicap. L'une des conditions préalables à cela est sans doute la disponibilité d'informations exhaustives sur la situation de cette population. Selon le dernier Recensement Général de la Population et de l'Habitat, effectué en Tunisie en 2014, les personnes handicapées représentent 2.3% de la population, alors que l'OMS estime qu'environ 15% de la population mondiale serait en situation de handicap.

Les violations des droits de l'homme dont sont victimes les personnes handicapées, les plus observés sont des discriminations directes telles que la violence physique, sexuelle, économique, etc. mais aussi des discriminations indirectes, elles se traduisent le plus souvent par la création ou le maintien d'obstacles qui empêchent les personnes handicapé(e) s d'accéder aux services les plus élémentaires et de par la même leur participation sur un pied d'égalité à la vie sociale, économique et politique du pays.

La gestion du volet handicap dans la crise du Covid-19 a démontré d'importantes lacunes sur tous ce qui concerne le handicap de par :

- Une absence au niveau de la transmission de l'information sur la prévention du Covid-19 en ce qui concerne les catégories des (sourd Muet et des non-voyants).
- Absence de concertations et de coordination entre les structures publiques chargées de la gestion de la crise avec les organisations s'occupant des personnes handicapé(e)s.
- Absence d'un protocole sanitaire réservé aux personnes handicapées.
- Absence de toutes mesures d'accompagnement ou d'aides spécifique aux femmes handicapées et parents ou familles d'enfants handicapés confiné à la maison suite à la fermeture des dits centres.
- Absence de services spécifiques aux femmes et filles victimes de violence pendant le confinement.

En Tunisie, il n'existe pas d'associations qui offrent une prise en charge des femmes sourdes et muettes et malvoyantes et non voyantes victimes de violence fondé sur le genre. Et les associations qui font la prise en charge des femmes victimes de violence n'ont pas les compétences pour prendre en charge les femmes mal et non voyantes ainsi que les femmes sourdes et muettes, c'est pour cette raison que le CAWTAR à travers son projet **Le projet « Pour que l'invisible soit visible »** avec TrustFund va développer un guide de prise en charge des femmes et filles mal et non voyantes ainsi que les sourdes victimes de violences.

Objet de la mission et tâches attendues

Objet

Dans ce contexte, CAWTAR lance un appel à destination **d'un(e) consultant (e) internationale** pour une consultation portant sur l'élaboration d'un guide de formation sur les techniques de prise en charge femmes et des filles porteuses d'handicaps visuels et auditifs, qui vise le renforcement des capacités des prestataires de service (Centres d'écoutes, Centres d'hébergements, Associations, institutions gouvernementales etc..).

Résultat attendu de la mission

Le résultat attendu de la mission est d'améliorer la prise en charge des femmes victimes de violences, en formant les prestataires de services (centres d'écoutes, centres d'hébergements, NGO's ...).

Cette consultation prendra la forme de la production d'un guide de formation intitulé **« Ecoute, Accompagnement et Prise en charge des Femmes handicapées mal et non voyantes, sourdes et muettes, Victimes de Violences Fondée sur le Genre »**, qui sera plus spécifiquement adressé aux centres d'écoutes, centres d'hébergements, NGO's .

Il vise à développer leurs connaissances et compétences dans le domaine de la prise en charge, de l'écoute, de l'orientation, du conseil et de l'accompagnement de ces femmes.

Son objectif principal est de permettre aux prestataires de services l'acquisition d'une pratique professionnelle adaptée au public cible et au phénomène, en leur fournissant les connaissances adéquates et des outils de prise en charge opérationnels et professionnels adéquates.

Le, la consultant (e) Internationale sera renforcé par 2 consultants locaux.

Durée

La durée de la consultation est estimée à 2 mois au maximum.

Produits attendus (livrables)

Le/la consultant.(e) devra soumettre :

Livrable 1

Une Note méthodologique avec un plan détaillé (7 à 10 pages, times New Roman 12, interligne 1.0) décrivant la démarche d'élaboration du module, qui tiendra compte des recommandations, des termes de références et des discussions avec l'équipe Cawtar.

Echéance : 10 jours ouvrables après la signature du contrat.

Livrable 2

Un premier draft du contenu du guide de formation.

Echéance : 30 jours ouvrables après la remise du livrable 1.

Livrable 3

Un guide de formation final organisé par chapitre et par volume horaire et contenant le type de travaux pratiques (pratique terrain) préconisés (y compris les supports de formation, les outils et des ressources pour la formation).

Echéance : avant la date finale du contrat (30 Avril 2022).

Le, la Consultant (e) devrait assister à une réunion de validation en Tunisie pour présenter le guide et recueillir les commentaires avant la livraison de la dernière version du guide.

Livrable 4

Le, la consultant (e) assura une formation pour le personnel des centres d'hébergements des femmes victimes de violence et remettra un rapport de formation.

Langues des livrables :

La langue du guide sera soit en arabe soit en français.

Qualifications :

- Qualifications académiques (Magister ou plus en sciences sociales, anthropologie, ou tout autre domaine compatible avec les tâches principales et les livrables attendus),
- Connaissance approfondies dans l'élaboration des kits de formation, la VFG sur les questions de genre, handicaps, des droits humains et du développement,
- Une bonne connaissance de l'approche genre et des droits humains
- Une bonne connaissance du domaine du handicap et de la violence basée sur le genre.

Honoraires :

Les honoraires fixés pour cette mission est de l'ordre de 10 jours de travail pour le guide et 7 jours pour la formation.

Modalités de soumission

Les offres doivent être envoyées par courrier électronique. Le dossier de soumission DOIT comprendre : Une offre technique comprenant :

- Une note méthodologique succincte (3 à 5 pages) décrivant l'approche et les outils utilisés pour la réalisation de ce module, en fonction de ce qui est demandé dans les TDR (incluant des références bibliographiques), incluant un chronogramme des tâches principales qui seront effectuées par l'équipe (avec le nombre de jours estimés pour la réalisation de ces tâches) et un calendrier d'exécution;
- CV personnel incluant les expériences antérieures dans des projets similaires et au moins 3 références en relation avec les exigences de cette mission, des guides de formations développés
- Une offre financière détaillée (élaboration du guide et formation) pour 17 jours de travail. Les frais du voyage et accommodations durant la réunion de validation seront prisent en charge par le CAWTAR.

Toute offre technique et financière qui ne contiendra pas l'ensemble des points demandés ci-dessus, sera susceptible de ne PAS être examinée.

Les offres doivent être adressées par courrier électronique à l'adresse suivante: souleima.majeldi@cawtar.org.